

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 23 (1885)
Heft: 33

Artikel: Mouton désarmant deux gendarmes : nouvelle : [suite]
Autor: Alesson, Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-188834>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Eh bin, ye fâ dè l'oo. Te n'as qu'à lo féré avanci su on clliorâ ao su on linsu et à derè: *briclebrit!* et la bouna bite tè farâ dâi dzaunets per dévânt et per derrâi.

— Ah! ma fâi, se l'est dinsè, n'est pas dè refus, noutron maitrè; et après l'avâi bin remachâ, lo valet ao tailleur preind l'âno pè lo lincou et s'ein va corrè lo mondo, sein cousin po sa viâ, kâ quand l'avâi fauta d'ardzeint, n'avâi qu'à derè: *briclebrit!* et crac! lè louis d'oo et lè napoléions tchesont coumeint 'na càrra dè pliodze, et dè bio savâi que per tot iò l'allavè, lâi faillâi adé lo pe tchai et lo meillâo.

Quand l'eut prâo roudâ, sè peinsâ que volliâvè retornâ tsi son père et que sarâi bin reçu avoué on bourisquo que battâi mounâ, et ein alleint, l'eintrâ dein lo mémo cabaret iò on avâi robâ la tràblia à son frère. Quand lâi s'arretâ, lo carbatier vollie menâ lo bourisquo à l'étrablio; mâ lo monnâi vollie allâ li-mémo, et lo carbatier sè peinsâ que du que cé gaillâ volliâvè soigni sa bite, c'est que ne volliâvè pas dépeinsâ gros; mâ quand ve que cé étrandzi avâi sè catsettès pleinnès dè dzaunets et que l'ein avâi mémameint bailli ion à n'on pourro que teindâi la demi-auna, sè peinsâ que lo poivè écortsi on bocon et lâi fe pâyî lo lard dâo tsat tot cein que demandâvè.

Dévaî lo né, quand lo monnâi dut pâyî sa nota (kâ lo carbatier fasâi tot pâyî compteint), lâi manquâvè oquiè.

— Atteindè-vâi on petit momeint, se fe ào gargotier, vé queri cein que mè manquè. Adon ye tracè à l'étrablio et sè coté ein dedein. Lo carbatier que sè peinsâvè que y'avâi dâo diablio perquie, s'einfatè dein la grandze et sè met à guegni pè lo boreinclio, et quand vâi que l'autro fasâi *briclebrit* et que lè louis d'oo tchesont coumeint grâla, sè peinsâ que lâi faillâi cé bourisquo, et tandi la né ye fe coumeint po la tràblia. Pas petout lo valet ao tailleur fe bin eindroumâi, s'ein va troquâ onna soûma contrè lo bourisquo que fasâi lo banquier, et lo leindéman matin, lo monnâi s'ein va sein sè démaufiâ avoué la soûma, et l'arrevè tsi son père contrè midzo.

— Eh bin, mon valet, se lâi fe lo tailleur, tot conteint dè lo revairè, qu'est-tou dévenu?

— Y'é apprâi monnâi, père.

— Bon meti, bon meti, et que rapportè-tou dè ta veria?

— On bourisquo.

— Y'ein a dza bin prâo per tsi no; t'ariâ bin mi fé dè ramenâ onna bouna tchivra!

— Vâi, mâ mon bourisquo n'est pas coumeint lè z'autro. Quand vu, mè baille atant dè pices dè 20 francs qu'ein é fauta, et du z'ora ne porreint vivrè sein travailli. Allâ pi queri ti noutrè pareints, y'ein vu féré dâi retsâ.

Tot conteint dè cein ourè, lo tailleur va criâ tota la pareintâ et quand furont ti quie, lo valet fe éteindre on clliorâ perque bas, fâ avanci la soûma dessus et lào dit: ora, veilli-vo!

— *Briclebrit!* se fe à l'âno... *Briclebrit!*...

Ma fâi l'avâi bio féré *briclebrit*, l'âno ne coudessâi rein ourè, et se tchese oquiè su la clliorâ, cein n'étâi pas dâi dzaunets, mâ dâi navettès coumeint vo sédè, et après s'étrè fotus à pliata coutera dâo monnâi, lè pareints se reintorniront asse bedans

que l'étiot venus, lo tailleur dut reprendre se n'auna et son dé, et lo valet dut sè tsertsi dè l'ovradzo tsi on monnâi. (*La fin deçando que vint*).

MOUTON

désarmant deux gendarmes.

Nouvelle par Jean ALESSON.

FIN.

Bien qu'il fit jour encore, le brigadier parut (nous continuerons de l'appeler brigadier).

— Ah bon, vous voilà, je suis content, dit-il, je viens encore des Ternes. Enfin! puisque je vous trouve, c'est le principal.

Les officiers lui firent cet accueil respectueux que les mousses réservent aux vieux loups de mer. Le brigadier, content de frayer librement avec des officiers, sourit pour la première fois depuis le 19 septembre. — Mlle Veloutine, une brunette très éveillée, lui dit:

— Monsieur le gendarme, vous allez souper avec nous, mais auparavant, je vous prierai de me rendre un petit service.

— Avec plaisir, Mademoiselle.

— Une de mes amies m'a prêté son perroquet, or, je ne trouve plus à acheter de graines pour le nourrir — et il ne mange que cela — eh bien, voudriez-vous être assez gentil pour le lui reporter, elle habite dans le bas de la rue, à deux pas d'ici.

— Je veux bien, dit le brigadier quelque peu embarrassé.

La proposition avait été faite si adorablement, qu'Euripide lui-même, le mulierophobe, n'eût pas pu refuser.

C'est ainsi qu'au bruit des canons de nos forts, en pleine consternation générale, on put voir un sous-officier de gendarmerie descendre gravement la rue des Martyrs, porteur d'une cage habitée par un perroquet. Le guignon, tenace, voulut qu'au coin de la rue de Navarin, il jeta la cage dans les jambes de son propre commandant, qui se rendait au bureau du secteur. La surprise des deux hommes fut telle que pas une réflexion ne fut faite.

Enfin, l'oiseau atteignit sa destination, et le brigadier rentra penaud chez Mlle Veloutine.

Le souper eut lieu. De bon café et des liqueurs masquèrent la frugalité du solide et fournirent aux convives une gaité relative.

Le lieutenant Mouton s'étant levé de table pour aller dans la cuisine, le brigadier l'y poursuivit, et là, sur un accent de tendresse bachique, il lui dit:

— Vous ne voudriez pas venir avec moi, demain matin, bras dessus, bras dessous.

— Où?

— A la Conciergerie.

— Encore! Ne voyez-vous donc pas dans quelle terreur est Paris, les tribunaux sont aussi fermés que les théâtres. Avez-vous donc oublié nos conventions!

— Non, mais je ne suis pas tranquille, que voulez-vous!

— La guerre finie, je suis votre homme. Pure galanterie de ma part, car, je vous en avertis, je suis libéré depuis sept jours.

— Je voudrais bien la voir finie, la guerre.

— Hélas! Ne fût-ce que pour avoir des nouvelles de nos chères armées de la Loire, du Nord, de l'Est.

— Ce n'est pas pour cela.

— Pour savoir si Paris fera une trouée, eh?

— Ce n'est pas pour cela.

— Pourquoi donc alors?

— Pour vous reconduire à Melun.

— Encore!!! Voulez-vous savoir une chose, mon brave, vous êtes pochard, et, de plus, ingrat, ajouta Mouton en désignant les galons du soldat.

— Ingrat! Jamais; pas cela, c'est parce que je crains de les perdre, ces galons; c'est long à gagner dans la gendarmerie.

— Retournons auprès de ces messieurs et de ces dames. Ils croiraient que nous sommes venus dévorer un beefsteack en cachette.

Des jours, plus tristes encore, se passèrent... Pardon, lecteur, franchissons d'un bond, je vous en supplie, cette effroyable époque, abordons le dénouement.

Le siège est fini, le pain rentre, se croisant avec nos millions qui sortent. Mouton tient parole, il se laisse conduire à la Conciergerie. On veut l'y retenir jusqu'à la reprise de la paperasserie, mais Mouton objecte vigoureusement qu'il est libéré depuis cinq semaines, et qu'il poursuivra, sous la prévention de détention illégale, quiconque attenterait à sa liberté. On lui conseille alors d'aller à Melun avec son gendarme faire régulariser sa libération. Il y consent.

Le trouble est à son comble au greffe de la maison centrale. Le nouveau directeur n'est pas encore au courant. Heureusement Mouton connaît les cartons et les registres, il sauve sa situation.

Enfin, le voilà officiellement libre!

— Eh bien, que dites-vous de tout cela, dit-il à l'ex-brigadier?

— Ouf, en voilà une histoire, je n'y comprends rien, mais ce que je sais bien, c'est que vous êtes le meilleur des hommes.

— Et vous le plus emb.... des gendarmes. M'avez-vous assez turlupiné, hein? Etes-vous tranquille à présent?

— Oh oui! C'est-à-dire non, je voudrais bien retrouver les sabres, si les Prussiens ne les ont pas dénichés; j'avais fait graver mon nom sur le mien.

— Quand vous serez officier — je me comprends — nous irons les chercher; ils seront un peu rouillés, mais nous les retrouverons, je l'affirme.

Mouton est aujourd'hui réhabilité, et l'ex-brigadier porte les épaulettes de capitaine, encadrant sa croix. Deux sabres rouillés sont accrochés au-dessus de son lit. Le bruit court dans sa compagnie que tout gendarme surpris par lui, dormant ailleurs qu'au lit, sera passé par les armes.

JEAN ALESSON.

Problème.

Un de nos abonnés pose la question suivante aux amateurs de calcul :

On a mis trois semaines pour faucher une prairie dont l'herbe était parfaitement égale au commencement de l'opération. Chaque matin, excepté les dimanches, on a fauché la même quantité superficielle de pré, en commençant à la même heure, en travaillant également et continuellement pendant 4 heures consécutives, à commencer par le lundi pour finir le samedi de la 3^{me} semaine.

On demande quel est le poids du foin qui a cru sur toutes les parties non fauchées pendant tout le temps de la fenaison, depuis le premier instant où on a commencé jusqu'à l'instant où l'on a fini de faucher, sachant que la dernière parcelle a donné 685 kilos, et que le poids total du foin a été de 10,278 kilos?

On suppose que la crue a été uniforme et d'un

poids proportionnel au temps. On ne tiendra pas compte de la perte du poids due à l'évaporation.

Petites connaissances pratiques.

Pêches à l'eau-de-vie. — Un cordon-bleu des plus distingués nous communique cette recette: « Prenez de bonnes pêches, pas trop mûres, essuyez-les, jetez-les pendant une minute dans l'eau bouillante avec une poignée de sel; sortez-les, passez-les à l'eau fraîche et essuyez-les délicatement. Mettez dans les bocaux, versez dessus un sirop de sucre, ajoutez du cognac en suffisance pour baigner les fruits et fermez les bocaux. Au dire des plus gourmets, les pêches ainsi préparées sont exquisées, et conservent admirablement leur forme et leur couleur.

Boutades.

Parmi les nombreuses anecdotes cueillies dernièrement dans la vie de V. Hugo, celle-ci est certainement une des plus spirituelles :

Le petit hôtel de l'avenue de V. Hugo habité par le poète n'appartenait point à celui-ci, mais bien à la princesse de Lusignan. Victor Hugo, qui avait horreur des déménagements, songea un jour à acquérir cette propriété; mais la princesse l'estima au prix exagéré de 750 mille francs.

— Sept cent cinquante mille francs! s'écrie Victor Hugo.

— C'est pour rien, reprend la princesse.

Le poète regarde fixement sa propriétaire.

— Songez donc, ô grand poète, que ce petit hôtel a eu l'incomparable honneur d'être habité par Victor Hugo.

Le poète sourit :

— Eh bien! moi, madame, je ne suis pas assez riche pour acheter une maison qui a été habitée par Victor Hugo.

On lit dans le *Journal de Genève*, du 11 courant, l'annonce ci-après :

« Une jeune personne parlant le français et l'allemand désire apprendre à cuire sous un bon chef; elle est prête à faire une petite rémunération. S'adresser, etc. »

Villégiature et santé.

Un baigneur se plaint à un garçon d'hôtel, sorte de jocrisse assez réussi.

— Je crois que vos eaux ne font rien du tout!

— Il faut de la patience, monsieur! Il y avait ici une dame qui n'est morte qu'au bout de six mois!

Un jeune provincial à un vieux Parisien :

— Comment, vous ne croyez pas à l'amitié?

— Je suis de l'avis de Pierre Véron: « C'est un parapluie qui se retourne dès qu'il fait mauvais temps! »

L. MONNET.